

Lettre d'information de l'Union des Amis du Parc

Départ du Président du Parc

Après 22 ans à la tête de notre Parc, Yves Vandewalle, conseiller départemental sortant, tire sa révérence. Michel Bournat, maire de Gif-sur-Yvette, et vice-président du PNR assurera l'intérim jusqu'aux nouvelles élections prévues le 29 septembre. A noter que Monsieur Vandewalle sera présent à la fête des 40 ans de l'Union le 24 septembre ...

Adhésion de deux nouvelles communes

La loi Biodiversité du 8 août 2016, permet aux communes comprises dans le périmètre d'étude du PNR lors de la révision de la Charte en 2011, mais ne l'ayant pas approuvée, d'intégrer le Parc naturel régional l'année suivant les élections municipales, pour la durée de mise en œuvre restant à la Charte (soit jusqu'en 2026). C'est le cas de deux communes, Pecqueuse en Essonne et La Hauteville dans les Yvelines, qui ont délibéré pour demander leur adhésion.

A lire également l'article des Nouvelles : https://actu.fr/ile-de-france/chevreuse 78160/yvelines-comment-le-parc-naturel-regional-de-la-haute-vallee-de-chevreuse-va-t-il-s-etendre 41560493.html

Coup de pouce aux liaisons douces

Le comité syndical a décidé la mise en place d'une aide spécifique à la création de liaisons douces. Elle a pour objectif de permettre aux communes de développer leur réseau de voies cyclables et d'étoffer le maillage global sur le territoire du Parc. L'aide est cumulable aux aides régionales et/ou départementales pour atteindre les 70%. Une aide à part entière est octroyée pour tous les projets non subventionnés par la région et le département (ex : connexion hameaux/bourgs, marquage trajectoires cyclables). Ce financement se portera sur les discontinuités cyclables, les liaisons douces piétonnes et cyclables d'intérêt intra et inter communautaire (plafond maximum de 90 000€ HT).

Après l'Yvette, la restauration écologique de la continuité de la rivière l'Aulne!

Le Parc va entamer la restauration écologique de la rivière l'Aulne à Bullion. Ce projet a pour objectifs la reconnexion écologique de la trame bleue et la lutte contre les inondations d'une habitation et de la station d'épuration de la commune de Bullion. Il s'agit de replacer la rivière dans son fond de vallée naturel d'origine afin de contourner un seuil transversal qui barre la rivière, et de redonner au lit majeur ses capacités d'expansion des crues. Sur l'Aulne amont à la Celle-les-Bordes, au niveau de la ferme de la Noue, les travaux consisteront en l'enlèvement des ouvrages vétustes et la restauration du lit et du profil naturel des berges.

Le plan de relance de l'Etat en faveur du PNR et de la biodiversité

Un montant de 95 311€ a été attribué au Parc et permettra la réalisation d'interventions écologiques sur 11 sites à travers : des travaux pluriannuels de restauration écologique sur des habitats patrimoniaux et les cortèges de faune et de flore remarquables ; des opérations de lutte contre le boisement spontané ; le renforcement du réseau de mares de la sous-trame bleue.

L'Echo du Parc de l'été vient de paraître

Avec notamment un très bon article sur la pollution lumineuse et l'état des lieux de l'extinction nocturne sur notre Parc. Et plein de réalisations « inspirantes » à découvrir <u>ici</u>. Bonne lecture

Comment se tenir au courant des manifestations qui se déroulent dans le Parc?

Si vous n'êtes pas déjà inscrit, en vous abonnant à la **newsletter**, vous êtes assuré de recevoir tous les mois les nouvelles du Parc. Environ deux envois par mois...

Deux bonnes nouvelles dans le registre de la préservation des espaces naturels

- Le projet de classement des Étangs et rigoles du roi soleil s'est enfin concrétisé. Mais sous un autre nom! Depuis le 9 avril, les Étangs et rigoles d'Yvelines devient officiellement réserve naturelle nationale, par décret.
 - Cette nouvelle réserve intègre l'actuelle réserve naturelle nationale de Saint-Quentin-en-Yvelines (d'une surface de 87 ha), et couvre une surface totale d'environ 308 ha répartie sur huit communes. Elle comprend 11 étangs (de Saint-Hubert et Hollande en passant par ceux de Noës au Mesnil, jusqu'à Saint-Quentin) reliés les uns aux autres par des kilomètres de rigoles et d'aqueducs souterrains.
- La lutte contre toutes les formes d'atteintes au patrimoine environnemental (rodéos/dépôts sauvages ...) mérite la mobilisation de tous. C'est le sens de la convention associant le Département et la Préfecture des Yvelines qui officialise l'installation du réseau <u>"vigilance environnement"</u>. Il réunit l'Office National des Forêts (ONF), l'Office Français de la

Biodiversité (OFB) et le dispositif bénévole Eco-gardes. En communication directe avec les services de la gendarmerie, il permet de réagir plus rapidement face à ces incivilités.

L'Union des Amis du Parc toujours mobilisée contre les nuisances aériennes de Toussus-le-Noble

Le samedi 12 juin, nous étions environ 200 personnes sur l'aérodrome pour manifester à l'appel de l'Alliance Associative. Un <u>reportage de TV78</u> rend compte de cette action. Le combat que nous menons pour préserver la tranquillité des habitants et des visiteurs de notre Parc se poursuit. Il a notamment permis d'accélérer le calendrier de mise en œuvre de nouvelles restrictions comme en témoigne cet article des <u>Echos</u>. D'autres actions sont prévues à la rentrée. Pour suivre l'actualité ou nous soutenir, rendez-vous sur le nouveau <u>site internet de l'Alliance</u>.

Nouvelle enquête publique sur la mise au sol de la ligne 18 du Grand Paris Express

L'Union a déjà participé aux deux réunions publiques organisées par la société du Grand Paris et réaffirme son opposition à cette ligne qui met en péril l'activité agricole du plateau de Saclay et ne répond pas aux besoins de transports des habitants des vallées adjacentes.

Magny et Châteaufort seront gravement impactées par cette infrastructure qui à terme sera accompagnée par un doublement de la RD36, soit une emprise de plus de 60 mètres de large au milieu des terres agricoles les plus fertiles de France!

Si vous partagez l'idée qu'une forte mobilisation peut encore *« faire bouger les lignes »* participez vous aussi à l'enquête publique en déposant votre observation <u>sur ce lien</u> jusqu'au 30 juillet.